

## LE CONNÉTABLE DU GUESCLIN (\*)

Retracer, une fois de plus, les faits et les gestes de Bertrand du Guesclin, ce grand capitaine dont la mobilité et la vélocité ont frappé d'étonnement ses contemporains, serait vain (1), Mon propos est différent et plus limité. Du Guesclin est un héros discuté. Il a été couvert d'éloges de son vivant, il a été après sa mort l'objet d'une sorte d'apothéose. Mais sa conduite, dès son temps aussi, a été critiquée, et elle est aujourd'hui par certains historiens sinon vilipendée, du moins tenue en piètre estime. C'est entre ces jugements contradictoires qu'il nous faudra choisir.

L'opinion flatteuse de la plupart des contemporains ressort des emplois mêmes confiés à du Guesclin. J'en citerai, par ailleurs, deux témoignages spontanés. Le premier émane d'un ennemi acharné qui, tout en l'accusant d'avoir manqué à sa parole, reconnaît qu'il a été « de tout temps un loyal chevalier, vaillant et renommé en fait de guerre » (2). Cette appréciation remonte à 1363, l'année qui précéda Cocherel, donc à une époque où la réputation de du Guesclin ne dépassait point un cercle assez étroit. En 1370, dans un registre de la Chambre des comptes où est relatée la remise de l'épée au nouveau connétable, on

(\*) Conférence prononcée à la Faculté des lettres de Rennes, le 20 février 1964.

(1) Les principales sources sont indiquées dans Siméon LUCE, *Histoire à Bertrand du Guesclin, La jeunesse de Bertrand*, Paris, 1876 ; Roland DELACHENAL, *Histoire de Charles V*, Paris, t. III-V, 1916-1931, et l'article *Du Guesclin* par le signataire du présent article dans le grand *Dictionnaire de biographie française*.

(2) Dom MORICE, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I, c. 1566.

lit en marge : « Vive à jamais le connétable de France Bertrand du Guesclin, chevalier très vaillant, très illustre, preu entre tous. Ensuite, qu'il repose dans la paix du Seigneur à cause de ses mérites dignes de louange ! » (3).

Après sa mort les marques de distinction abondent. Je ne parle pas de l'ordre donné par Charles V de l'inhumer au pied de sa propre tombe. Du Guesclin partagea cette attention avec d'autres collaborateurs du sage roi, avec Bureau de la Rivière qu'il aimait peu, avec Louis de Sancerre qui combattit sous lui comme maréchal de France avant de recevoir, à son tour, la dignité de connétable. Aucune de ces deux personnes n'a joui d'un prestige comparable à celui de du Guesclin. Les écrits qui virent le jour au lendemain de sa mort sont trop connus pour que j'insiste. Le trouvère Cuvelier lui consacra la dernière des chansons de geste, riche de plus de 22.000 alexandrins. Eustache Deschamps le loua dans de courts poèmes et, le premier, rangea du Guesclin au nombre des preux dont la vogue battait alors son plein.

Estoc d'honneur et arbre de vaillance,  
Cœur de lion épris de hardement,  
La fleur des preux et la gloire de France  
... Vainqueur de gens et conquéreur de terre (4).

Eustache Deschamps était de la maison de Louis d'Orléans. Ce prince qui fit de du Desclin le patron de sa politique, plaça sa statue avec celles des neuf preux traditionnels dans la grande salle de son château de Coucy (5).

Dernière preuve : Jeanne d'Arc, rencontrant à Selles-sur-Cher le jeune seigneur de Laval, lui parla en ces termes transmis par lui-même à sa mère et à sa grand-mère dans une lettre du 8 juin 1429 : « La Pucelle m'a dit qu'elle avait envoyé à vous, mon ayeulle, un petit anneau d'or, mais que c'était bien petite chose et qu'elle vous eût volon-

(3) CUVELIER, *La vie vaillant Bertran du Guesclin*, éd. E. CHARRIÈRE, Paris, 1839 (Documents inédits), t. II, note XIX, p. 407.

(4) EUSTACHE DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, p. p. le marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE, t. II, 1880, p. 27, ballade CCVI.

(5) S. LUCE, *Du Guesclin dixième preux*, dans *La France pendant la guerre de Cent Ans*, 2<sup>e</sup> éd., 1890, p. 231.

tiers envoyé mieux, considéré votre recommandation » (6). Quelle considération recommandait la douairière de Laval, au-dessus de toutes les autres femmes de France, sinon qu'elle avait été l'épouse de du Guesclin et qu'elle avait porté ce nom glorieux ?

En face de ces textes il faut placer ceux qui penchent en sens contraire. Le premier d'entre eux vise les événements militaires de l'an 1373. L'armée anglaise sortie de Calais à la fin de juillet avançait à travers la France en ravageant tout sur son passage et sans que l'armée royale lui barrât la route. Ce n'était pas la première fois que les Français subissaient pareille chevauchée. Mais, en 1373, la reconquête des provinces cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigny était déjà fort avancée, grâce surtout à du Guesclin. L'esprit public se rebellait contre la tactique passive imposée par le roi. Froissart a été le porte-parole de ces mécontents : « C'était grand vitupère, disait-on ouvertement, de laisser passer ainsi les Anglais à leur aise, qui point n'étaient combattus ». Charles V impressionné réunit son conseil pour en délibérer et interrogea en premier lieu le Connétable, qui justifia le parti adopté : « Sire, dit-il, ceux qui parlent de combattre les Anglais ne regardent mie le péril où ils en peuvent venir, non que je die que les Anglais ne soient jamais combattus, mais je veuil que ce soit à notre avantage... Ils l'ont eu plusieurs fois, à Créci, à Poitiers... lesquelles victoires ont trop grandement endommagé votre royaume... et les ont tant enorgueillis qu'ils ne prisent nulle nation que la leur... » (7). Lorsque cette chevauchée atteignit Bordeaux, du Guesclin accorda à son chef, le duc de Lancastre, une courte trêve. Là encore les critiques surgirent. Le roi réunit un grand conseil pour savoir s'il devait ratifier ou non la trêve pourparlée par du Guesclin. Le conseil répondit négativement : « Le roi n'a cause et il ne lui est expédient de prendre ou accepter ladite trêve, obstant l'alliance qu'il a au roi de Castille ».

Du Guesclin supportait avec impatience que ses initiatives prises en connaissance de cause fussent sapées par

(6) D. MORICE, *op. cit.*, t. II, c. 1.224.

(7) FROISSART, éd. LUCE, t. VIII (1888), p. 160, livre 1<sup>er</sup>, § 743, 744.

des stratèges en chambre. Lors de la levée du siège de Cherbourg à laquelle il se résolut, la rage au cœur (1378), il imputa cet échec aux financiers et à leur chef Jean le Mercier. Ayant réuni les généraux des aides, et ne voyant pas parmi eux le Mercier, il s'enquit de la cause de son absence. « On lui dit qu'il était avec les dames ». Alors le Connétable s'emporta, appela Jean le Mercier « odieux gars, traître et larron au roi, et dit que par son défaut le siège était rompu ». Jean le Mercier informé de l'algare « fut moult iré et dolent, puis répondit comme subtil : je sais bien que le Connétable a dit ces paroles par yre et courroux. Mais je m'en excuserai tant par devers le roi que j'en serai excusé dûment » (8).

L'année suivante, la rancune de certains conseillers du roi eut une occasion de se manifester. Dans l'affaire bretonne la conduite du Connétable choqua le roi. Son conseiller le plus confident n'hésita pas à jeter de l'huile sur le feu. Bureau de la Rivière, selon le chroniqueur du duc de Bourbon, « mit dissension entre le roi et le bon connétable, faisant entendre au roi que messire Bertrand du Guesclin était de la bande du duc de Bretagne » (9).

Dernier témoignage non plus littéraire mais artistique : lorsqu'un des conseillers très écoutés de Charles V, le cardinal de la Grange, fit construire une chapelle sur le flanc nord de la cathédrale d'Amiens, dont il avait été évêque, il la décora de plusieurs statues, hiérarchiquement étagées : au premier rang, trois saints ; au second, le roi Charles V et ses deux fils ; en bas, trois conseillers choisis à bon escient, le cardinal lui-même, puis Bureau de la Rivière, puis l'amiral Jean de Vienne (10). Le Connétable, chef de l'armée victorieuse — car ce monument a été élevé dans les années 1376-1380 — ne fut pas jugé digne de figurer parmi les trois principaux collaborateurs du roi.

(8) *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. S. LUCE, 1862 (Soc. de l'hist. de France), p. 277.

(9) *La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, p. p. CHAZAUD, 1876 (Soc. de l'hist. de France), p. 112.

(10) Georges DURAND, *Monographie de l'église cathédrale Notre-Dame d'Amiens* (Mém. de la Soc. des antiquaires de Picardie), 1901-1903, t. I, p. 482, fig. 142-148 et planche XXV. Jean de la Grange fut promu cardinal le 20 décembre 1375 et remplacé sur le siège d'Amiens le 3 janvier 1376.

Si des anciens l'on passe aux modernes, on rencontre chez quelques historiens une sévérité parfois impitoyable pour le rôle et les aptitudes du Connétable. La formule la plus franche et la plus complète de ces condamnations me paraît être celle-ci : « médiocre capitaine, incapable de gagner une bataille ou de mener à bien un siège de quelque envergure (11) ».

La tâche qui nous incombe maintenant est de passer en revue la carrière de du Guesclin en cherchant ce qui pourra nous faire pencher dans un sens ou dans l'autre.

★ ★

Préalablement cependant je voudrais préciser ce qu'était la famille de du Guesclin, et cela pour deux raisons : parce qu'on l'a quelquefois abaissée à l'excès, peut-être en prenant au pied de la lettre les protestations de modestie de du Guesclin lui-même, notamment lorsqu'il fut promu à la dignité suprême ; et aussi pour dégager la biographie de du Guesclin d'épisodes où il a été confondu avec certains de ses parents et homonymes.

Les du Guesclin n'étaient pas au sommet de la hiérarchie féodale de Bretagne, ils n'étaient ni des barons ni des bannerets, mais ils n'étaient pas de ces hobereaux faméliques qu'on appellera les épées de fer, mal discernables des paysans qui les entouraient ; ils n'étaient pas non plus de ces seigneurs que l'exiguïté de leurs ressources obligeait à se contenter du titre d'écuyer. Tous les du Guesclin étaient chevaliers et presque tous, au XIV<sup>e</sup> siècle, ont joué un rôle marquant dans la politique de leur temps et dans le grand drame qu'a été pour tant de foyers la guerre des Deux Jeanne (12).

L'origine de la lignée est d'une rare clarté : l'archevêque de Dol, Ginguéné, dont le règne est à l'apogée de la série, constitua au profit de son frère naturel, Salomon,

(11) E. PERRON, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, 1945, p. 122. Le même auteur qualifie du Guesclin de « soudard borné », en 1949, dans la *Revue historique*, t. CCI, p. 124.

(12) DU PAZ, *Histoire généalogique... de Bretagne*, 1619, p. 390 et suivantes ; ANSELME, *Histoire généalogique*, t. VIII, 1733, p. 315 et 28.

au début du XI<sup>e</sup> siècle, un assez beau fief comprenant la paroisse de Saint-Coulomb sur la côte de la Manche. Plusieurs des successeurs de Salomon se nommèrent Bertrand (13). Le fils de l'un d'eux suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre (14).

Sous Philippe-Auguste, le seigneur du lieu fut dénoncé à la cour, nous apprend le chroniqueur Guillaume le Breton : « Il avait fortifié, écrit-il, un château perché sur un rocher élevé appelé Guarplie, ce qui est du breton et signifie « sur un pli » ou « pli mou » parce que ce site est une courbe de la côte ou parce que le flot s'y replie mollement. Il y avait là un passage commode vers l'Angleterre. Effectivement dans ce fort bien garni de combattants, de machines de guerre, d'armes et de vivres, les Anglais, ennemis du roi, avaient été reçus ». Philippe convoqua son ost qui s'empara du château et y mit garnison. Cela se passait en 1210. Dix ans après, Philippe-Auguste fit armer fortement et ravitailler ce château que, cette fois, le document appelle le Gaiclin. Pierre, son seigneur, fut proscrit et le roi fit détruire les premières assises d'une nouvelle forteresse qu'il avait essayé de construire dans le voisinage de celle qu'il avait perdue (15). Il n'y a pas à s'arrêter à ce nom de Guarplie, broché par Guillaume le Breton, originaire du Léon, tout heureux de montrer son érudition linguistique (16). Quant à la pré-

(13) J. ALLERIOU, *Histoire féodale... de Dol*, 1917.

(14) WACE, *Le Roman de Rou*, éd. PLUQUET, t. II, 1827, p. 143, vers 11510, 11511.

De Peleit le fils Bertran

E li sire i vint de Dinan.

Le fils de Bertrand du Pou-Alet y vint ainsi que le sire de Dinan.

(15) Guillaume LE BRETON, éd. H.-Fr. DELABORDE (Soc. de l'hist. de France), t. I, 1882, p. 227, § 150. Léopold DELISLE, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, 1856, n<sup>os</sup> 1228, 1229, 2017, et p. 521.

(16) M. le Doyen Pierre Le Roux a bien voulu m'écrire à ce sujet : Guillaume Le Breton a fondé son étymologie sur les mots suivants : 1<sup>o</sup> *guar* peut correspondre au breton *war*, « sur », d'où *super* ; il peut également correspondre au breton *gwar*, *goar*, « lenteur, douceur », d'où *mollis* ; 2<sup>o</sup> *plie* correspondrait au breton *pleg*, « pli » ; *pleg* est tiré de *plega*, « plier », qui est un emprunt au latin *plicare* (latin classique *plicare* [avec *i* bref] qui justifierait *plie*, *plig*, non attesté) ; quant au sens « *super sinum maris* », il correspondrait bien au Fort Guesclin actuel qui domine et termine une large baie appelée le *Guesclin*. Je ne garantis nullement l'explication de Guillaume Le Breton, mais elle n'est pas absurde.

tendue alliance anglaise de ce du Guesclin du XIII<sup>e</sup> siècle, elle s'explique par ce fait que, la mort d'Artur de Bretagne étant avérée, son héritière légitime était sa sœur Aliénor, que Philippe-Auguste, maître alors en Bretagne, ne voulait à aucun prix voir régner sur le duché car elle était en la garde de Jean sans Terre. Le fils du seigneur spolié se réconcilia avec le roi et éleva un nouveau château qui de son nom s'appela le Plessis-Bertrand.

Telle est l'histoire. Après elle on ne peut taire la légende que le chevalier Guillaume d'Ancenis conta à Froissart : le roi sarrasin Aquin ayant envahi la Bretagne, Charlemagne l'en chassa ; mais, en fuyant, Aquin oublia son enfant dans son château appelé Le Glay. Ce petit païen fut baptisé et devint la souche de l'arbre généalogique des du Glay-Aquin (17). En vérité, il existe un poème du XII<sup>e</sup> siècle, le roman d'Aquin, mais il ne contient pas, dans la version parvenue jusqu'à nous, l'épisode où la famille du Guesclin voyait son premier ancêtre (18). Un détail vaut cependant la peine d'être noté, c'est que les formes Claiquin et Claquin sont très fréquentes même au temps du Connétable, même dans des actes scellés et signés par lui. De plus Cuvelier, dans ses vers, donne assez souvent trois pieds au mot Guesclin, ce qui confirme une forme : Gaiaclyn, sortie de Glaiquin.

Venons maintenant aux du Guesclin contemporains du Connétable. Pierre, seigneur du Plessis-Bertrand, fut le dernier du Guesclin de la branche aînée. Ce chevalier confirma de son sceau, à la prière de la duchesse Jeanne de Penthièvre, les lettres de créance remises par elle aux ambassadeurs qu'elle envoyait à Londres négocier la libération de son mari, Charles de Blois. Cela se passait en 1352 (19). Douze ans après, ce duc libéré resta deux jours au Plessis-Bertrand. C'était l'année de la bataille d'Auray. Pierre du Guesclin y fut pris en combattant pour son duc,

---

(17) FROISSART, éd. KERVIN DE LETTENHOVE, t. XII, 1871, p. 225-227.

(18) Publié par F. JOÛON DES LONGRAIS pour les Bibliophiles bretons, Nantes, 1880, p. II. L'épitaphe du cœur de du Guesclin (aujourd'hui à Saint-Sauveur de Dinan), qui est en gothique de forme porte « Gueaquin ».

(19) D. MORICE, *op. cit.*, t. I, c. 1486.

ce qui ne l'empêcha pas de se rallier ensuite au victorieux Jean de Montfort.

Le Connétable appartenait à la branche cadette fondée au XIII<sup>e</sup> siècle par un fils du bâtisseur du Plessis-Bertrand. Ce fils épousa l'héritière de Broons, seigneurie qui relevait du duc à raison de son domaine de Dinan.

Le père du Connétable, Robert du Guesclin, seigneur de Broons, fut chevalier mais resta effacé jusqu'à sa mort survenue en 1353. Ses deux frères, Bertrand et Olivier, portèrent plus haut le nom de la famille. Bertrand du Guesclin, oncle du Connétable et seigneur de la Roberie, fut l'un des chevaliers qui se rendirent en Angleterre (1354) pour en ramener Charles de Blois (20). Son petit-fils, nommé également Bertrand, marié à Isabeau d'Anceis, fut légataire du Connétable « à cause, dit son testament, qu'il portait son nom et pour récompense des bons services reçus de lui » (21). Olivier du Guesclin, autre oncle du Connétable et chevalier lui aussi, fut dès la première heure un partisan zélé de Jean de Montfort mais, quand la cause de ce prince parut irrémédiablement perdue il sollicita et obtint des lettres de rémission et d'absolution tant du duc et du roi que du pape, en 1344 et 1345 (22).

Il est temps d'en venir au Connétable. Aîné de dix enfants, il devint, après ses parents (en 1353), seigneur de Broons et de Sens. Cette seconde seigneurie relevant de la baronnie de Fougères était le patrimoine de sa mère. Son premier mariage avec Tiphaine Ragueneil ne semble pas lui avoir apporté de grandes richesses. Sa seconde union avec Jeanne de Laval-Châtillon (1372) lui valut la seigneurie de Tinténiac. Cette terre relevait de l'abbaye Saint-Georges de Rennes, et, dès le vivant de Bertrand, l'abbesse de ce monastère fut Julienne du Guesclin, sa sœur et sa suzeraine (23).

(20) E. DÉPREZ, *La querelle de Bretagne* (Mém. de la Société d'hist. et d'arch. de Bretagne), t. VII, 1<sup>re</sup> partie, 1926, p. 43.

(21) D. MORICE, *op. cit.*, t. II, c. 289.

(22) E. DÉPREZ, *Préliminaires de la guerre de Cent Ans* (Bibl. de l'Ecole de Rome, t. 86, 1902), p. 385 n. et ma thèse sur *Les Papes et les Ducs de Bretagne*, t. I, 1928, p. 289 (Bibl. de l'Ecole de Rome, t. 133). LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. III, 1899, p. 494.

(23) GUILLOTIN DE CORSON, *Grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, 1<sup>re</sup> série (1897), p. 462. Sur la seigneurie de Sens, voir *Revue*

Je passe sur la jeunesse de Bertrand : l'histoire et la légende s'y mêlent inextricablement.

\*  
\*\*

C'est en 1354 que Bertrand commence à servir dans les troupes du roi. Il doit avoir alors un peu plus de trente ans. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trente-six ans, il ne connaîtra pas de relâche. Ses campagnes d'Espagne, de 1365 à 1370, d'où il revint deux fois duc après avoir fait son candidat deux fois roi de Castille, ne forment qu'une parenthèse. Cependant elles séparent assez logiquement deux parties dans sa carrière. Revenant d'Espagne, du Guesclin devient connétable et s'applique surtout à la reconquête des provinces perdues. Avant son départ pour l'Espagne, alors que la paix régnait juridiquement entre la France et l'Angleterre depuis 1360, les grandes occupations de du Guesclin furent la lutte contre les compagnies de routiers et la lutte contre Charles le Mauvais, roi de Navarre.

C'est donc en 1354 que du Guesclin devint un soldat régulier. Dès le début il eut la main heureuse dans le choix de ses compagnons et de ses chefs. Embauché dans la compagnie de Pierre de Villiers, capitaine de Pontorson, il donna en cette ville des joutes, de concert avec Baudouin d'Annequin. Or Baudouin deviendra maître des arbalétriers, c'est-à-dire commandant de toute l'infanterie du royaume, tandis que Pierre de Villiers recevra la première charge de la cour, celle de grand maître de l'hôtel du roi. Ce Pierre de Villiers qui acquit ultérieurement la seigneurie de l'Isle-Adam, au comté de Beaumont-sur-Oise, est le grand-père du maréchal de France de ce nom (24).

Du Guesclin cessa de toucher ses gages dans la compagnie de Bretagne, t. XVIII (1897), p. 188. Sur la seigneurie de Broons, j'ai consulté un aveu et dénombrement de 1541 (Arch. de la Loire-Atlantique, B 1257), que M. de Berranger a eu l'obligeance de m'envoyer en communication aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

(24) Baudouin de Lens, seigneur d'Annequin, maître des arbalétriers par nomination du régent en 1357, fut tué à la bataille de Cocherel ; Pierre de Villiers, grand maître d'hôtel du même prince en 1360, fut confirmé dans ses fonctions par Charles V lors de son avènement. ANSELME, t. VIII, p. 315 et 28.

gnie de Pierre de Villiers le 3 mars 1357. Pourquoi ? Parce qu'il quittait momentanément le service du roi pour celui du duc de Bretagne, Charles de Blois. Rennes était alors assiégée et ce siège tient une grande place dans l'histoire de France. Le duc de Lancastre débarqué en Cotentin avait d'abord visé à joindre l'armée du prince de Galles, venant de Bordeaux. Il ne réussit pas et l'on sait que le Prince Noir battit avec sa seule armée celle du roi Jean. Lancastre chercha l'équivalent de la victoire de Poitiers dans la prise de Rennes. Son amour-propre y était d'autant plus excité qu'il avait avec lui le jeune comte de Montfort, prétendant au trône de Bretagne. Il jura de le faire entrer dans sa capitale et de l'y faire couronner. La vigoureuse défense de Rennes renversa ces calculs et du Guesclin fut l'âme de cette résistance. Au lendemain de la levée du siège le régent le reconnut expressément en lui octroyant une rente de 200 livres avec ce motif : pour les « loyaux et profitables services faits au roi dans la guerre et défense de la ville de Rennes... par les grande constance, sens et loyauté duquel [chevalier] ladite ville a été sauvée ». Cette donation est du 6 décembre 1357 (25). Avant la fin du même mois la capitainerie que tenait Pierre de Villiers s'étant trouvée vacante par sa nomination au poste de capitaine du guet à Paris, le régent désigna pour lui succéder Bertrand du Guesclin avec le titre de capitaine général de Pontorson et du Mont Saint-Michel. Celui-ci était alors chevalier. Selon Cuvelier c'est Charles de Blois lui-même qui l'adouba.

Capitaine de Pontorson et du Mont Saint-Michel, chevalier, seigneur de Broons et de Sens, du Guesclin a gravi un premier échelon de la hiérarchie militaire et sociale. Ses prouesses au siège de Melun sous les yeux du régent le firent connaître personnellement du prince (juin-juillet 1359). Lorsque la paix eut été faite à Brétigny, trois princes des fleurs de lis, partant pour Londres comme otages, chargèrent le dynamique capitaine de défendre leurs domaines dans l'Ouest. C'étaient le duc d'Orléans, Philippe, frère

---

(25) S. LUCE, *Du Guesclin au siège de Rennes*, dans la Bibl. de l'École des Chartes, t. LII, 1891, p. 615. JEAN LEMOINE, *Du Guesclin armé chevalier*, ibid., t. LVI, 1895, p. 84.

du roi et possesseur de la châtelainie de Pontorson, apanage de sa femme ; en second lieu, Pierre d'Alençon, frère du comte d'Alençon, lequel en qualité de baron de Fougères comptait parmi ses vassaux le seigneur de Sens ; et enfin le duc d'Anjou, fils du roi et récemment marié à la fille de Charles de Blois, Marie de Bretagne. Du Guesclin devenait lieutenant de ces trois princes mais, de plus, le roi l'investit de fonctions importantes. Nous ne possédons pas les lettres d'institution, mais des ordonnances de paiement ou des quittances nous font connaître les titres de Bertrand avec des variantes dans le libellé : capitaine souverain ès baillages de Caen et de Cotentin, capitaine général en Normandie, capitaine général en la province de Rouen, au-delà de la rivière de Seine et au bailliage de Chartres, enfin, le 24 juin 1364, lieutenant du roi ès pays d'entre les rivières de Loire et de Seine (26).

En cette année 1364, du Guesclin est arrivé au premier plan des chefs d'armée. Un capitaine commandait une place ou une compagnie, un capitaine général commandait plusieurs places ou plusieurs compagnies. Un lieutenant du roi était bien davantage, c'était un vice-roi exerçant la plénitude du pouvoir dans une région définie (27).

L'intrépidité de du Guesclin dans cette période qui précède Cocherel, est attestée par le fait qu'il fut, deux fois, fait prisonnier, d'abord par Robert Knolles, au pas d'Evran, puis par Hugues Calverly, au pont de Juigné dans le Maine. Il se libéra très rapidement, aidé dans le paiement de ses rançons par le roi et par les princes qu'il servait. Le duc d'Orléans lui donna à cette occasion la seigneurie de la Roche-Tesson, dans le Cotentin, qui fit de lui un chevalier banneret, c'est-à-dire menant à l'ost du roi plusieurs autres chevaliers, ses vassaux, sous sa bannière.

---

(26) Siméon LUCE, *Histoire...* citée, pièces justif. n. XIV, p. 563, n. XXXIV, p. 562.

(27) Dès cette époque cependant s'esquisse une différence qui, dans la suite, s'affirmera entre deux sortes de lieutenances du roi, l'une grade militaire supérieur, l'autre délégation de l'ensemble des pouvoirs publics.

Du Guesclin, bénéficiaire de ces largesses, veillait avec un soin jaloux au paiement régulier de sa troupe. Il savait que l'exactitude dans le versement de la solde était le secret de la discipline. Les mandements qui lui donnent satisfaction contiennent des phrases qui ne sont pas des clauses de style, par exemple, en 1358 : « Faites payer dorénavant les gages de lui et desdites gens d'armes et sergents si que, par défaut de paiement, ils ne se départent des païs et que pour ce ledit chevalier ne retourne plaintif à nous » ; en 1362 : « Mettez telle et si bonne diligence à l'expédition et avancement du paiement dudit chevalier... qu'il n'ait cause d'en retourner ou envoyer par devers le roi, car soyez certain que, si ce avenoit, très grand dommage s'en pourroit ensuir et en desplairoit au roy et à son conseil par telle manière que vous en pourriez avoir très grant indignation du seigneur [roi] et aussi très grant blasme et dommage ».

Du Guesclin ne se privait pas de réclamer personnellement son dû à ses débiteurs. Il ne reste de lui que de très rares missives. En voici une dont on appréciera la vigueur : « Très cher et grand ami, comme l'Abbé et vous m'eussiez promis la somme de 100 réalx dont vous n'avez payé que 50, je vous requiers expressément que vous baillez ladite somme... au porteur de cette lettre incontinent, sans autre terme... ou autrement je me paierai par là où je pourrai. Nostre Sire soit garde de vous ! » (28).

A cette époque du Guesclin eut à défendre son honneur attaqué sur un théâtre fort en vue. Un projet de traité était intervenu entre les deux compétiteurs au duché de Bretagne, stipulant un partage par moitié. La ville de Nantes serait passée de Charles de Blois à Jean de Montfort. En garantie de ce transfert, des otages furent échangés. Dans la liste fut inscrit du Guesclin, mais en son absence. Au bout d'un mois de résidence forcée il reprit sa liberté. Avait-il manqué à sa parole ? C'est ce dont l'accusa un irascible Anglais, le sénéchal de Poitou Guillaume Felton. A son cartel du Guesclin répondit en termes énergiques : « ... Quant est de ce que vous dites que je dusse être otage

---

(28) *Ibid.*, n. XXV, p. 553, vers 1361.

plus d'un mois... jusques à tant que la ville de Nantes fut rendue au comte de Montfort, et que j'ay ma foy et mes ostages faussement faillis... je dirai et maintiendrai devant le roi en ma loyale défense que malheureusement avez menti, et serai à l'ajournement, si Dieu plest, tout prêt pour y garder et défendre mon honneur et état encontre vous ». Du Guesclin prouva qu'il avait déclaré devant deux cents témoins qu'il limitait à un mois la durée de l'obligation acceptée par lui : étant au service du roi il n'avait pas voulu se lier les mains pour plus longtemps. Il n'y eut pas duel judiciaire : le parlement de Paris répondit par un arrêt de non-lieu à la demande de Felton (29).

En 1364 se livrèrent deux batailles où le sort de du Guesclin fut fort différent : Cocherel et Auray. Dans la première, il combattit l'armée de Charles le Mauvais, commandée par le captal de Buch. Charles d'Evreux n'avait jamais accepté l'exhérédation dont sa mère avait été victime quand on la priva de la couronne de France, elle fille unique du roi Louis X. Il ne revendiquait pas ouvertement le trône, car il s'était donné un allié en la personne d'Edouard III qui le réclamait pour lui-même. Il était donc réduit à faire tout le mal possible, par la force et par la ruse, à la dynastie régnante. L'ouverture de la succession de Bourgogne, où ses droits très soutenables furent écartés, porta sa rancœur au paroxysme. Ses thèses n'étaient pas sans fondement, mais Charles de Navarre, quand il se faisait juge en sa propre cause, se mettait dans un mauvais cas. Il pouvait, par son domaine normand, gêner sensiblement le roi, car il possédait le comté d'Evreux qui couvrait la majeure partie du département actuel de l'Eure et débordait largement sur celui de l'Orne ; il tenait, en plus, le Cotentin et presque tout le département de la Manche. Le régent ouvrit l'attaque avec une absence de scrupule égale à celle de son adversaire. En pleine paix, il chargea du Guesclin de s'emparer des deux places navarraises qui barraient la Seine, Mantes et Meulan. Mantes, enlevée par surprise, fut pillée. Du Guesclin ne

(29) D. MORICE, *Pr.*, t. I, c. 1569, lettre du 9 décembre 1363. Voir S. LUCE, *Histoire...*, p. j. n. XLVIII, p. 579, Poitiers, 26 novembre. Ce procès-verbal constate l'absence de du Guesclin sans l'incriminer.

fut en cette affaire qu'un exécutant très habile tactiquement et dévoué sans réserve à celui qui allait être Charles V.

Avec la bataille de Cocherel, on rentre dans les règles de la guerre. Une double manœuvre assura à du Guesclin une victoire écrasante. Par une retraite feinte, il attira l'ennemi hors de sa position dominante, puis par un mouvement tournant, la cavalerie d'Eustache de la Houssaie tomba sur les arrières de l'ennemi et causa sa déroute.

Il en alla autrement quelques mois après, à Auray. L'armée anglaise, celle de Jean de Montfort, fut attaquée de front dans une forte position et la réserve de Charles de Blois ne fut pas utilisée. Il y eut une autre différence : à Cocherel, du Guesclin commandait en chef. A Auray, comme plus tard à Najera, du Guesclin ne commandait qu'un corps d'armée sur quatre. Il ne décida pas du plan ou plutôt de l'absence de plan de la bataille. Il ne put que se battre jusqu'à ce qu'il fût pris. Cette fois, ce fut Jean Chandos, le plus grand capitaine anglais, qui le captura.

Charles V hâta sa délivrance. Au lendemain de Cocherel, il lui avait donné le comté de Longueville, en Haute-Normandie, possédé auparavant par un prince du sang, Philippe de Navarre, frère de Charles le Mauvais. Par cette possession, du Guesclin entra dans le haut baronage du royaume. L'importance du fief qu'il recevait est mise en évidence par ce fait qu'il devait fournir à l'ost royale quarante hommes d'armes, alors que les plus grands fiefs du duché de Bretagne ne devaient que dix chevaliers au duc (30).

Si Charles V fit rapidement sortir du Guesclin de captivité, c'est qu'il avait en tête une combinaison de grande envergure qui se dessine dans le pacte signé entre lui et le nouveau comte de Longueville, à La Roche-Tesson, en août 1365 (31). Il visait un double but : délivrer des compagnies de routiers le sol du royaume qu'elles infestaient et renouer l'alliance franco-espagnole.

Les combats en Bretagne et contre les Navarrais en

(30) CUVELIER, éd. CHARRIÈRE, notes III et IV, p. 390-392.

(31) *Ibid.*, note V, p. 393.

Normandie n'avaient été que des incidents locaux et de courte durée. En droit, depuis 1360, la paix régnait entre la France et l'Angleterre, paix entre les chancelleries, non pas paix sur la terre. Pour le comprendre, il faut rappeler quelles étaient alors les conditions du recrutement et du licenciement des soldats. Les obligations militaires féodales ne jouaient plus, mais n'étaient pas abolies. Elles avaient évolué en ce sens que tous les nobles se sentaient une vocation aux armes, le devoir de servir militairement le roi, et que le roi lui-même convoquait à son ost tous les gentilshommes, possesseurs ou non de fiefs. En second lieu, le service était soldé suivant un tarif établi par une loi, sans tenir compte des charges dont le fief était la rétribution ; un service financier officiel assurait le paiement de la solde ; le recrutement s'étendait, au-delà des gentilshommes, à tous les volontaires qui se présentaient : aucune preuve de noblesse n'était requise. Le roi nommait les capitaines, ceux-ci à leur tour embauchaient les combattants. Chaque soldat choisissait le chef qui lui plaisait ; le nombre du contingent variait d'une compagnie à l'autre. Les compagnies peu étoffées étaient appelées chambres. Au-dessous du capitaine, il n'y avait pas de vrais grades : on distinguait les chevaliers des écuyers à ce que les seconds étaient moins complètement armés, ce qui se répercutait sur la solde, mais ils étaient beaucoup plus nombreux que les chevaliers et aucun lien de dépendance personnelle n'existait entre les chevaliers et les écuyers, comme cela avait été le cas dans la féodalité primitive. Chez les Anglais, la guerre et surtout l'occupation du pays conquis étaient devenues une entreprise commerciale. Le roi baillait à ferme à tel capitaine moyennant certain prix un pays à garder. Libre à lui de s'entourer des soudards nécessaires et de couvrir ses frais par les contributions exigées des habitants. La paix supprimait le gagne-pain de tout ce monde. Casser les compagnies, donner congé aux soldats n'était qu'un mot. Les voir retourner aux paisibles métiers de paysans, d'artisans ou de possesseurs de manoirs n'entraînait dans l'imagination de personne. En fait, les routiers, sans solde et sans emploi, vécurent en parasites dévorants sur le pays.

Désordre patent, mais comment y remédier ? Pourchasser les routiers de forteresse en forteresse, comme l'avait longtemps fait du Guesclin, était illusoire et décevant. Puisqu'on ne les exterminait pas, ils ne quittaient un lieu — et souvent ce départ était payé à prix d'or — que pour continuer plus loin leurs déprédations.

On pensa qu'un bon moyen d'en purger le royaume serait de les utiliser à faire la guerre ailleurs. A diverses reprises, on tenta de les entraîner, soit en Italie, soit en Espagne. Les papes, qui avaient d'abord prêché la croisade contre les routiers, essayèrent d'opérer leur transmutation en croisés contre les Turcs. Les unes après les autres, ces tentatives échouèrent. On recourut à la force. Une armée royale fut levée pour détruire le plus copieux ramassis de routiers. Un grand combat fut livré près de Lyon, à Brignais (6 avril 1362). L'armée royale fut battue à plate couture.

Pour mesurer le service rendu par du Guesclin lorsqu'il emmena les compagnies en Espagne, il faut se rappeler que seul il réussit là où tous les autres avant lui avaient échoué. Il réussit parce qu'il avait la confiance des routiers. Il l'avait parce que depuis sa jeunesse il menait leur vie, qu'il parlait leur langage, qu'il connaissait leurs sentiments et savait par quels arguments les déterminer. Plus peut-être encore que ses victoires, fréquentes mais non pas constantes, ce qui gagnait à du Guesclin la fidélité de ces soudards, c'est que son imagination inventive leur paraissait un gage de succès ; jamais ce chef n'était à court de stratagèmes. Avec lui, on ne s'ennuyait pas et l'on avait chance de s'enrichir. Ainsi réalisa-t-il ce tour de force de se faire suivre et obéir par les soldats les plus indisciplinés de l'Occident. Il les groupa, il les fit marcher suivant les itinéraires choisis par lui, il les déplaça avec une rapidité prodigieuse. Là fut non pas la plus apparente, mais la plus efficace, la plus féconde de ses victoires.

Il se trouva en cette conjoncture que Charles V avait un but à cœur, un candidat à faire monter sur le trône de Castille. Pierre le Cruel, roi légitime, était détesté, à tort ou à raison, de nombre de ses sujets, lassés de sa tyrannie. De plus, il avait méchamment laissé périr sa femme,

sœur de la reine de France. Sur le plan politique, il inquiétait Charles V, car il délaissait l'alliance séculaire de la Castille avec la France et penchait du côté anglais. Charles V, qui rêvait d'annuler le désastreux traité de Brétigny, désirait avec raison doter préalablement la France d'une flotte, indispensable pour défendre nos côtes contre les débarquements des envahisseurs. Une marine ne s'improvise pas : en attendant qu'une flotte française ait été construite et montée, la Castille, qui était riche en vaisseaux et en capitaines de mer, était prédestinée à nous apporter son concours. Encore fallait-il que son gouvernement s'y prêtât, et c'est ce qui poussa Charles V à soutenir Henri de Transtamare, frère naturel et compétiteur du roi Pierre. Ainsi se conjuguèrent deux buts : conquête du trône d'Espagne pour un ami, expulsion des routiers.

Le pape favorisa l'entreprise en l'élevant à la dignité de croisade, ce qui fit que le roi d'Angleterre autorisa ses sujets à y participer. De là résulta cette bizarrerie que du Guesclin eut alors pour compagnon ce Hugues Calverly dont peu auparavant il avait été le prisonnier.

L'immense armée de du Guesclin, qu'on évalue à 12.000 hommes (les armées françaises à Cocherel et à Auray n'en comptaient que 4.000), descendit la vallée du Rhône et comme le roi d'Aragon était un allié, ce portier des Pyrénées favorisa la traversée qui s'effectua en plein hiver. *L'Entrada*, le franchissement de la frontière entre Aragon et Castille, en remontant la vallée de l'Ebre, ne présenta pas plus de difficulté. Pierre de Castille s'enfuit et Henri fut acclamé à sa place. Du Guesclin triomphait, facilement en apparence. Le nouveau roi de Castille le fit duc de Transtamare comme le roi d'Aragon l'avait fait comte de Borgia.

La joie se changea vite en tristesse. Pierre le Cruel obtint le secours du Prince Noir qui franchit les Pyrénées par la Navarre. Le roi, Charles le Mauvais, que nous retrouvons ici, et qui était alors en paix avec Charles V, ne se soucia pas de violer ostensiblement cette paix, ni de barrer le passage aux Anglais, qui n'auraient pas manqué de le forcer. Jouant une comédie, il se fit capturer par Olivier de Mauny et fit à du Guesclin des dons en

terres et en argent. Du Guesclin, informé du double jeu du roi de Navarre, ne vit nul inconvénient à le tenir quelque temps captif, nul non plus à recevoir ses gratifications qui ne firent pas de lui un obligé. Cela n'était que détails en face de réalités inquiétantes. A l'armée anglaise, ni Henri, ni Bertrand, n'avaient plus à opposer la grande armée de la conquête. Une fois payée, elle s'était dissoute. Du Guesclin ne rassembla qu'un millier d'hommes d'armes ; le roi Henri en eut le triple, mais de qualité médiocre. Lorsque le plan du combat fut étudié, on prit connaissance d'une lettre de Charles V qui déconseillait instamment l'attaque de front des Britanniques. Du Guesclin formula un avis identique. Henri passa outre. Il se faisait des illusions sur la solidité de ses troupes qui lâchèrent pied. Seul du Guesclin et ses hommes tinrent bon, mais ils furent débordés et du Guesclin tomba aux mains du Prince Noir.

On sait avec quelle habileté il obtint d'être mis à rançon et avec quel sentiment de sa popularité il compta sur toutes les « filaresses » de France pour l'aider à la payer. Peu importe que la fière phrase ait été prononcée ou non. Elle traduit excellemment l'auréole populaire qui commençait à entourer Bertrand.

Libéré, du Guesclin ne tarda pas à repartir pour l'Espagne. Don Henri l'y appelait. Le résultat de la victoire du Prince Noir avait été aussi éphémère que celui de l'*Entrada* triomphale de don Henri. Dans le royaume de Castille, les deux frères ennemis se donnaient la chasse. Du Guesclin n'amena avec lui, cette fois, que 600 lances, mais c'était un bataillon aguerri qui bouscula et disloqua promptement les forces que Pierre le Cruel lui opposa. Celui-ci, bloqué dans le château de Montiel, où rien n'était préparé pour soutenir un siège, espéra sortir de cette souicière en tentant follement de corrompre du Guesclin. Il tomba entre les mains de son frère qui, dans un odieux corps à corps, l'égorgea. Ainsi finit la compétition. Henri donna à du Guesclin, en remerciement de sa venue, un nouveau duché, celui de Molina, qui remplaça celui de Transtamare dans la titulature de Bertrand.

Entre ses deux campagnes espagnoles, du Guesclin em-

ploya un court répit à guerroyer en Provence pour le compte du duc d'Anjou, prétendant à l'héritage du royaume de Naples, dont la Provence était une sorte d'annexe. Je ne relate cet épisode que parce qu'il donna à du Guesclin l'occasion d'écrire une lettre dont on goûtera la verdeur, comme de la précédente. La ville de Tarascon ayant été prise, le duc d'Anjou en confia la garde à l'un de ses vassaux languedociens, le seigneur de la Voulte (Louis d'Anduze). Un détachement de l'armée de du Guesclin s'étant approché des portes de la ville fut traité en ennemi ; un homme fut tué, un autre blessé, le reste fait prisonnier, ce qui valut au sire de la Voulte le billet suivant envoyé de Maillane par du Guesclin, le 5 juillet 1366 :

\*  
\*\*

« Si, avez trop à faire, si vous êtes courroucé de tous les Provençaux qui sont ennemis de monseigneur (le duc d'Anjou) à qui l'on fera déplaisir, car tout le déplaisir que nous leur pourrons faire nous le ferons, ou il vous plaise ou non. Et de ce que vous nous appelez gens de compagnies, nous sommes petits compagnons qui, avec l'aide de Dieu, aurons droit de vous si vous nous avez fait tort. Si mes gens vous avaient méfait, j'étais assez puissant de vous faire raison... Et de ce que vous dites qu'ils ont essayé entrer par force en la ville et ne savez pourquoi, veuillez savoir que mes gens et moi sommes aussi loyaux comme vous, ou plus, devers monseigneur d'Anjou, car onques pour sa guerre ne mîtes un bassinet en tête, en assaut de ville ou autrement, mais vous avez bien mis l'épée au poing pour prendre mes gens à prisonniers... Veuillez savoir que aussitôt comme vous serez hors du service de monseigneur d'Anjou, je vous montrerai bien que vous avez commencé la guerre sur moi, et tout le dommage que je pourrai je vous porterai et à toutes vos terres et biens. D'endroit les bêtes qui sont prises de la ville de Tarascon, envoyez des bonnes gens de la ville deux hommes par devers moi et je leur ferai rendre leurs bêtes si aucunes en ont été prises, car je ne voudrais pour nulle chose faire le déplaisir de monseigneur d'Anjou » (32).

(32) L. DELISLE, dans *Bibl. Ec. Chart.*, t. XLV, 1884, p. 302.

La guerre d'Espagne produisit les fruits que Charles V s'en proposait. Pierre le Cruel fut éliminé et jamais son gendre, le duc de Lancastre, fils d'Edouard III, ne put recouvrer la couronne de Castille. Henri, maître de la place définitivement, renouvela avec la France l'alliance traditionnelle qui permit à Charles V de compter sur la coopération d'une flotte expérimentée, appoint précieux au moment où la confiscation de la Guyenne allait rouvrir la guerre.

Dans la première année des hostilités, en 1370, se déclina à travers la France une nouvelle chevauchée anglaise. Devant le péril, Charles V rappela du Guesclin d'Espagne et, en l'investissant de la dignité de connétable, lui donna le commandement suprême des armées (2 octobre 1370). Ici commence une nouvelle phase de l'activité de du Guesclin, remplie, sans autre coupure que la trêve de Bruges qui suspendit les hostilités pendant deux ans (1375-1377), par la progression ininterrompue du recouvrement des provinces aliénées. Peu après sa nomination, du Guesclin se trouvait à Caen. Il apprit que la chevauchée anglaise, sous Robert Knolles, s'acheminait par la vallée du Loir vers la Bretagne. Il sut aussi que le vieux routier s'était brouillé avec ses deux lieutenants qui faisaient bande à part. Avec la rapidité de l'épervier qui fond sur sa proie, il tomba sur Thomas de Granson, l'un de ces lieutenants, et le mit en pièces à Pontvallain. Quant à l'autre, il passa au service du roi de France. Si Robert Knolles atteignit sain et sauf la Bretagne, où il possédait le château de Derval, du moins son armée était-elle très diminuée. Du Guesclin perfectionnait ainsi la méthode de Charles V. Il n'avait pas attaqué de front la force ennemie, mais il avait profité de sa division pour l'amputer de deux fractions. La suite de la guerre fut une reconquête méthodique. Le duc d'Anjou l'avait commencée et notablement avancée en récupérant une grande partie du Rouergue, du Quercy, du Périgord, de l'Agenais jusqu'à Montauban inclusivement. L'effort de du Guesclin se porta d'un autre côté. Il reconquit le Poitou, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge. Toutes les grandes villes ouvrirent leurs portes après confirmation et parfois amplification de

leurs privilèges (33). Qui reprochera à du Guesclin de ne pas avoir pris de haute lutte ces cités ? L'une d'elles subit ce sort, Limoges. Le prince de Galles, qui y entra par la brèche, en massacra les habitants. Les lois de la guerre le permettaient : dans une ville prise par la force, tous les habitants étaient réputés belligérants et traités en conséquence. Pour échapper à cette extrémité, il fallait se rendre, moyennant des conditions acceptées par l'assiégeant ; cette convention s'appelait capitulation. Il n'entraît pas dans la pensée de du Guesclin de franchir par la brèche les remparts de populeuses villes françaises et de les mettre à sac. Les accords signés avec elles répondaient à une politique humaine et sensée.

Reprocher à du Guesclin de n'avoir réussi aucun siège d'envergure est sans doute une allusion à ses échecs devant Cherbourg et devant Brest. On admettra pourtant que la prise d'un grand port suppose la coopération de la marine et, quand il s'agit d'une flotte alliée, une négociation diplomatique. L'une et l'autre dépassaient le ressort du connétable. Il est donc juste de partager équitablement les responsabilités. On sait, d'ailleurs, ce que coûta à Richelieu la prise de La Rochelle.

\*  
\*\*

La reconquête du Poitou, l'échec final des chevauchées anglaises posèrent nécessairement la question bretonne. Les côtes du Poitou étant gardées par les navires espagnols, le Calaisis se révélant trop éloigné du Sud-Ouest Aquitain, la Bretagne, par sa position géographique, offrait aux Anglais un terrain de débarquement idéal, à mi-route entre les côtes d'Angleterre et Bordeaux, et sur la frontière du Poitou. Une conjoncture des plus favorables renforçait la tentation : le duc Jean IV, qui devait son trône à la victoire d'Auray, c'est-à-dire aux Anglais, ne voyait que par leurs yeux. Les Anglais usèrent et abusèrent de cette chance. Des envois de troupes en Bretagne, en 1369, en

(33) Du Guesclin avait été chargé par le roi de ces négociations conjointement avec le duc de Bourbon, 8 avril 1372. L. DELISLE, *Mandements... de Charles V*, 1874 (Documents inédits), n. 878.

1372, en 1373, mécontentèrent à tel point les Bretons que Jean IV dut s'expatrier et chercher refuge en Angleterre. L'armée française, commandée par du Guesclin, installa sans difficulté l'autorité du roi de France qui donna sa lieutenance en Bretagne au duc d'Anjou (18 octobre 1373). A cette date, Charles V était parvenu à ses fins : l'Angleterre ne pouvait plus utiliser la Bretagne. Charles crut mieux faire en confisquant le duché. Certes, la collusion de Jean IV avec les Anglais, sa participation à la chevauchée de 1373, justifiaient une sanction que prononça le parlement de Paris par un arrêt du 18 décembre 1378. Il était naturel de penser que la confiscation de la Bretagne serait aussi fructueuse et plus facile que celle de la Guyenne. Le roi n'était-il pas déjà le maître de la presque totalité de la province où ses troupes tenaient garnison et que gouvernait le duc d'Anjou avec le Connétable ?

Le sage roi n'avait pas pensé à tout. Il avait négligé un détail d'ordre généalogique qui prit alors une importance capitale. Jean IV, marié depuis plusieurs années à une Anglaise, n'avait pas d'enfants. Le traité de Guérande avait prévu qu'en ce cas-là, Penthièvre recueillerait la succession de Montfort. Jeanne de Penthièvre, la veuve de Charles de Blois, et ses fils, n'avaient accepté le traité qu'avec ce secret espoir. Ils estimèrent que la déchéance de Jean IV équivalait à son décès et que le duché vacant leur revenait. Charles V connaissait leurs prétentions qui avaient longuement été exposées devant le Parlement ; il passa outre (34).

Par précaution, il convoqua les quatre personnages qui tenaient en son nom les places et les domaines ducaux et qui disposaient en Bretagne de la plus grande influence : deux grands chefs militaires, le Connétable et Clisson, et deux seigneurs considérables, le sire de Laval et le vicomte de Rohan. Ils jurèrent au roi d'ouvrir les portes des villes

---

(34) C'est la pensée que nous prêtons à la « duchesse de Bretagne ». En réalité, l'argumentation des Penthièvre était autre. Ils soutenaient que le traité de Guérande n'était pas valable parce qu'ils ne l'avaient pas ratifié et qu'en conséquence les droits qu'ils tenaient de l'arrêt de 1341 demeuraient intacts. DELACHENAL, tome V, p. 237 et 249-250.

et forteresses qu'ils gardaient en son nom, devant les commissaires qu'il désignait pour prendre possession du duché et à la tête desquels étaient le duc de Bourbon et l'amiral Jean de Vienne.

L'attitude résolue du roi eut un effet diamétralement opposé à celui qu'il en attendait. Les Bretons, longtemps divisés entre partisans des Penthievre et partisans des Montfort, les Bretons qui avaient chassé leur duc, estimé trop anglophile, les Bretons qui avaient accepté le gouvernement de du Guesclin et du duc d'Anjou (lequel, ne l'oublions pas, était le gendre de Jeanne de Penthievre et de Charles de Blois), ces Bretons dociles se soulevèrent unanimement, se donnèrent une sorte de gouvernement provisoire et rappelèrent leur duc qui débarqua en la cité de Saint-Servan, au pied de la tour Solidor, le 3 août 1379. Il se dirigea aussitôt vers Dinan où les barons vinrent en nombre l'accueillir.

Cependant, du Guesclin qui, durant l'année 1378, avait fait campagne en Basse-Normandie, s'était rapproché de Saint-Malo qu'une armée anglaise menaçait. Cette ville était défendue par une garnison d'arbalétriers génois sous Castaneo Doria (on en a les montres depuis janvier 1379 jusqu'en janvier 1380) (35) ; il s'y ajouta une forte garnison française ; de plus, les galées espagnoles s'abritaient dans le port, mais elles n'avaient pas empêché le voyage de Jean IV.

Quelle fut, en cette occurrence, l'attitude de du Guesclin ? Elle ne fut pas la même que celle de Clisson qui, en paroles tout au moins, ne demandait qu'à en découdre, ayant une haine personnelle contre Jean IV. Du Guesclin voyait les choses d'un autre œil. Sans doute, il n'avait pas confiance dans la loyauté de Jean IV et, de fait, celui-ci, avant et après son arrivée en Bretagne, traita en allié avec l'Angleterre. Mais du Guesclin constatait l'accord, sans aucune faille, des Bretons autour du duc restauré. Imposer par la force une décision odieuse à tous, déchaîner une guerre entre Bretons, car dans l'armée royale les Bretons foisonnaient, c'eût été une folle aventure. Il ne s'y rési-

---

(35) D. MORICE, *Pr.*, t. II, c. 188.

gnait pas, il ne pouvait pas croire que le roi en acceptât la pensée.

Sa conduite nous est révélée par quatre lettres (36) qu'il écrivit en cette circonstance, douloureuse pour lui. Elles sont du mois d'août 1379. Elles relatent avec une grande précision le déroulement des faits dont nous ne retiendrons ici que l'essentiel, à savoir que du Guesclin ne bougea pas lorsque le duc débarqua. Il ne voulut ni rejoindre ses compatriotes qui se jetaient aux pieds de l'arrivant, ni engager avec eux une épreuve de force, avantageuse dans l'immédiat sans doute, mais qui aurait creusé un fossé infranchissable. Quand le duc se fut éloigné d'Alet, du Guesclin s'approcha de la flotte anglaise. Au bord de l'eau, il engagea la conversation avec le principal chef, Hugues Calverly, une vieille connaissance, et le trouva disposé à traiter, c'est-à-dire à ne pas appuyer par les armes la cause de Jean IV et à ne faciliter que sa rentrée pacifique. La flotte anglaise leva l'ancre sans avoir ouvert d'hostilités et sans avoir commis de dégâts dans le pays, ce qui aurait desservi la cause de son protégé.

Charles V, d'abord, ne comprit pas la position de du Guesclin. Pour son esprit juridique, l'arrêt du Parlement réglait le sort de la Bretagne. En avril 1379, il avait expédié les commissaires chargés de prendre possession du duché. La rébellion des Bretons lui parut intolérable. Du Guesclin, par son immobilité, n'encourageait-il pas leur mouvement ? C'est alors que Bureau de la Rivière, au conseil du roi, aurait murmuré que le Connétable était « de la bande du duc de Bretagne » (37).

Charles V était assez avisé pour comprendre que la force ne résoudrait pas le conflit et ne ramènerait jamais la paix. Il appela du Languedoc qu'il gouvernait, son frère,

(36) D. MORICE a publié celle du 10 août, *Pr.*, t. II, c. 225 ; celles du 19 et du 23 août ont été publiées par Kervin de Lettenhove à la fin du tome IX de son édition de Froissart, p. 536 et 537 ; HAY DU CHASTELET, en appendice à son *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1666, a publié, assez mal, les lettres du 10 et du 16 août, p. 472 et 479.

(37) Ci-dessus, note 9. Sur l'Envie qui s'attaqua à Bertrand, voir Eustache DESCHAMPS, éd. citée, t. II, n. CCCXII, *Le Lay du très bon connestable Bertran du Guesclin*, p. 324-335, vers 196, 247, 251, 255, 277.

le duc d'Anjou, et l'investit de pleins pouvoirs avec le titre de lieutenant général en Bretagne (14 juin 1379). Le duc d'Anjou arriva à Paris à la fin du mois de juillet. Avant de se rendre en Bretagne, il eut une conférence avec le roi et c'est alors qu'entre eux deux l'attitude prise par le Connétable fut discutée. Le duc d'Anjou était pour du Guesclin un frère d'armes, avec une note de respect réciproque, chez l'un pour le grand homme de guerre, son aîné de quelque dix ans, chez l'autre pour le premier prince du sang. Le duc d'Anjou écrivit à du Guesclin pour lui rendre compte de sa conversation avec le roi et de l'esprit de la cour. Nous connaissons la réaction de du Guesclin par sa lettre datée de St-Malo, le 20 août 1379, et dont les premières lignes sont très explicites. Il remercie le duc de sa lettre « faisant mention, dit-il, de votre arrivée vers le roi et de la relation que vous lui avez faite à part sur le fait de Bretagne, à part lui et vous, et puis fait faire par votre chancelier en grand conseil, et que tout avait été dit à la louange et honneur de moi et tellement que le roi en avait été et est très content et y a pris grant plaisir, et que, à présent, j'estois bien en sa grâce et serois encore plus. Desquelles choses, mon très redouté et très puissant seigneur, je vous mercie et regracie tant humblement et de cœur comme je puis plus et sais, et le dois bien faire car onques ne deservis en aucune manière le bien que, autre fois et à ceste, vous a plu dire en mon absence, dont à jamais me répute pour plus tenu à vous. Dieu me doint tant vivre que je vous puisse faire aucun service ou plaisir, car j'y suis tenu mille fois plus que faire ne le pourrais ni saurais... » (38).

Ces dernières lignes sont émouvantes quand on pense que du Guesclin n'avait plus une année entière à vivre et qu'il eut assez de temps pour rendre encore un service signalé au duc d'Anjou.

Pour apprécier justement la pensée du Connétable, il faut la comparer avec celle des autres personnes placées en même temps que lui devant ce problème de conscience. Le belliqueux Clisson est hors de question, mais le vi-

---

(38) Voir note 36 ci-dessus.

comte de Rohan fut hésitant et critiqué lui aussi. En assurant le roi de sa fidélité, il protestait que son empressement auprès de Jean IV n'était qu'une simulation afin que le duc se fiât à lui, il assurait qu'il avait si bien gagné sa confiance qu'il en avait reçu la garde du sceau. Illusion complète ! Car Jean IV, quelques semaines après, dans un acte ultra-secret, affirmait que cette prétendue confiance n'était pas sincère, que les actes qu'il avait faits sous cette influence étaient contraints et qu'il les révoquerait dès qu'il serait libre (39).

La ligne préconisée par du Guesclin fut adoptée sans hésitation par le duc d'Anjou. Dès le mois d'octobre, Jean IV, après conclusion d'une trêve, acceptait l'idée d'un arbitrage. En avril 1380, des prélats et seigneurs bretons, se portant forts pour leurs compatriotes, supplièrent Charles V de pardonner et le roi répondit en abandonnant sa position juridique première et en acceptant la suggestion d'un arbitrage.

C'était en mai 1380. Au début de ce mois, du Guesclin était à Paris ; il y fut réglé de ses frais militaires (40). En même temps, Charles V, bien loin d'accepter une démission dont l'intention a été prêtée hâtivement au Connétable par un chroniqueur imaginaire, attribua au Breton une nouvelle et importante mission. En octobre 1379, en même temps que la Bretagne s'apaisait, le Languedoc s'agitait, Montpellier se révoltait, des officiers du duc d'Anjou, gouverneur de la province, étaient massacrés. Les Bretons n'avaient pas commis de tels excès. A l'égard du Languedoc comme de la Bretagne, Charles V se montra patient. Il rappela son frère et, à la demande des députés de la province, il investit du Guesclin du commandement général des forces armées en Languedoc et en Guyenne (41).

Nous touchons ici à la phase ultime de la vie du Connétable. Elle est assez bien connue. L'armée destinée au Languedoc se mit en marche vers la mi-mai 1380, elle

(39) ROSENZWEIG, *Cartulaire du Morbihan*, t. II, 1935, p. 47, n. 582.

(40) D. MORICE, *Pr. cit.*, t. II, c. 395.

(41) *Ibid.*, c. 469 et *Chron. de... Charles V*, éd. R. DELACHENAL, t. II, 1916, p. 377 (Soc. de l'hist. de France).

franchit la Loire à la fin de ce mois, traversa le Berry dont le duc, autre frère de Charles V, l'accompagna, car l'un des premiers buts de l'expédition était d'arracher aux éternels routiers quelques nids d'aigles de l'Auvergne. Cette province était de l'apanage du duc de Berry. Il assista au siège de Chaliers, aux environs d'Aurillac. Après que ce fort fut tombé, l'armée se dirigea vers Châteauneuf-de-Randon. D'une place à l'autre, on passait de l'Auvergne dans le Velay, on sortait donc de l'apanage du duc de Berry — qui prit alors congé de du Guesclin — pour entrer dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'un des membres de la province de Languedoc. Du Guesclin était arrivé dans la sphère d'action qui lui avait été impartie. Le siège vigoureusement mené aboutit à la capitulation de la place. Du Guesclin ne la reçut pas vivant. L'intrépide et infatigable guerrier mourut, après quelques jours de maladie, le 13 juillet 1380. Le repos éternel dut être pour lui une grande nouveauté car, de sa vie, il n'en avait guère goûté.

Il est inutile de donner à cette rétrospection une conclusion solennelle. Elle ressort du simple exposé des faits. Du Guesclin n'a pas remporté d'éclatantes victoires, c'est exact, mais il n'en a pas perdu. La tactique qu'il a suivie, le roi la voulait. Si l'on en fait un mérite à Charles V, comment en faire un grief à du Guesclin ? Vif et bouillant comme il était, il prouva la maîtrise de son caractère et sa fidélité inébranlable au roi en pliant sa méthode naturellement agressive à la volonté de temporisation du roi. Il a parfois échoué, il a été fait prisonnier au moins quatre fois. A cette époque, les armées ne connaissaient pas les retraites en bon ordre, sur une grande échelle ; les retraites n'étaient que ruses tactiques. Le combattant n'avait comme perspective que le choix entre quatre issues : la victoire, la captivité, la fuite ou la mort. Ceux qui étaient faits prisonniers étaient ceux qui n'avaient pas reculé et qui s'étaient battus jusqu'à la limite de leurs forces. Du Guesclin n'a pas mené à bien de grands sièges, il n'a repris ni Cherbourg, ni Brest, ni Calais. Mais au lieu de ce qu'il n'a pas fait, il est juste de considérer ce qu'il a fait. Il a remporté deux grandes victoires. La première consista à

se faire obéir par les terribles routiers. Seul il y réussit, car ayant mis la main à la pâte, il savait comment se cuit le pain. Ce fut la cause initiale de sa popularité. Son œuvre capitale fut de rendre à la France les provinces dont la paix de Brétigny l'avait privée ; et la restauration de l'alliance avec la Castille qu'on devait à du Guesclin n'y fut pas inutile. S'il a accompli la reconquête presque sans verser le sang, sans détruire de villes, ce serait une étrange conception de la vie en société que de lui en faire reproche. C'est beaucoup grâce à lui que, depuis la trêve de Bruges jusqu'à la sombre journée d'Azincourt, pendant quarante ans, le prestige de la France fut relevé et que les compagnies de routiers cessèrent d'opprimer les campagnes.

Et puis, comment croire que le portrait peint par des chroniqueurs et des poètes, qui étaient des contemporains écrivant pour des contemporains, ne soit qu'une fantaisie frelatée et menteuse ? Cet homme, physiquement disgracieux, âpre auprès des financiers pour leur arracher la paye de ses soldats, susceptible sur le chapitre de l'honneur, était généreux et désintéressé, humain et honnête envers les paysans et les petites gens qu'il ne voulait pas fouler, mais pour lesquels, au contraire, il tentait d'alléger le poids de la guerre.

Ce qui fut de tout le plus inoubliable, c'est qu'après tant d'humiliants désastres, il avait rendu à ses compatriotes le sentiment de la dignité et la confiance dans les destinées nationales. Le titre que le peuple français doit donc lui décerner avec le plus de sincérité et de justice est celui de libérateur du territoire.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

---